INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LE 03 MARS2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce troisième jour de mars de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné

Les conseillers: M. Pierre Trudel, M. Hertel Vaillancourt, M. Robert Normand, M. Guy Rhéaume, M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION
Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session..

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
Les procès-verbaux du 3 février 2014 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

27-03-2014 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport financier de l'exercice 2013 tel que présenté par Mme Caroline Paré de Blanchette Vachon.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FÉVRIER 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 $	47 755 $	59 333 $	199 715 $
Sécurité publique	221 346 $	17 704 $	22 224 $	199 122 $
Transport routier	425 965 $	66 034 $	102 393 $	323 572 $
Hygiène du milieu	239 793 $	24 243 $	34 733 $	205 060 $
Industrie & Commerce	57 484 $	21 076 $	22 182 $	35 302 $
Loisirs et culture	72 600 $	8 728 $	17 508 $	55 092 $
Frais de financement	108 352 $	1 880 $	20 942 $	87 410 $
Remb. en capital	390 171 $	10 400 $	75 200 $	314 971 $
Investissements prévus	182 041 $	0 $	16 635 $	165 406 $
Total dépenses	1 956 800 $	170 336 $	371 150 $	1 585 650 $
Revenus	1 956 800 $		1 617 508$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- La date du 15 mai nous a été confirmée par la CPTAQ pour une rencontre afin de défendre notre droit d'exploiter le puits n° 3.
- Demandes du Cercle de Fermières :
  1- Demande d'utilisation des salles pour le congrès régional des Cercles de Fermières du Québec les 2 et 3 mai. ***acceptée***
  2- Demande à la municipalité d'aller chercher des panneaux d'exposition à Ste-Hénédine pour le 1er mai et par la suite de les transporter pour entreposage à la Fabrique. ***acceptée***
- Compte-rendu de la rencontre du MTQ du 4 février dernier au sujet du renouvellement de contrat d'entretien des routes d'hiver.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

↳Le lieutenant Martin Tremblay de la Sûreté du Québec nous demande comme à chaque année de leur préciser nos priorités sur le territoire.
↳M. Mario Caron, d.g. de la MRC invite les administrateurs et gestionnaires des municipalités à la rencontre annuelle le mercredi 12 mars à 19h à la MRC.
↳Demande d'une résidente du quartier Gagnon de procéder à l'installation d'un quatre stops à l'intersection des rues de l'Hirondelle, St-Joseph et St-Jacques. ***À prévoir au printemps***
↳BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE Les noms de ***Mme Margot Parent ou Carmen Boutin ont été suggérés***

PERMIS ACCORDÉS
Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de février.

28-03-2014 CONGRÈS INCENDIE

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que le directeur incendie assiste au congrès annuel des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 16 au 20 mai 2014 à Montréal au coût de 442.65$. Les frais reliés à cette activité seront payés sur présentation des pièces justificatives.

29-03-2014 DEMANDE DE SOUMISSION-ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu à l'unanimité ce qui suit :
Que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture, le transport et l'épandage de chlorure de calcium sur notre réseau routier pour la période estivale 2014.

- Le chlorure de calcium doit être approuvé et répondre aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Les équipements d'épandage doivent être munis d'appareils de distribution automatique;
- Le travail devra être exécuté vers le 15 juin 2014;
- Les paramètres d'épandage sont de 58 mètres cubes à répartir sur environ 19 kilomètres;
- Le soumissionnaire devra, avant l'épandage, avertir le préposé aux travaux des voiries.
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 2 avril 2014 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

30-03-2014 DEMANDE DE SOUMISSION – BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour le service de balayage des rues,
des stationnements de l'église, de l'édifice municipal ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne (environ 5,5 km) :

- Prix pour l'ensemble de travaux;
- Les travaux devront être exécutés avant le 24 mai 2014;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 2 avril 2014 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;
- L'inspecteur municipal supervise les travaux et s'ils sont conformes, recommande aux autorités municipales le paiement.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

31-03-2014 DEMANDE DE SOUMISSION – AGRÉGAT 0-3/4

Sur la proposition de Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture de matériaux granulaires, classification 0-3/4 uniforme pour l'entretien de notre réseau routier.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

- Un prix pour les matériaux et le transport sur le réseau routier du territoire municipal et un prix pour les matériaux seulement et cela pour une quantité variant entre 2 000 et 5 100 tonnes;
- Un prix pour la fourniture de matériaux non classés pour faire du remplissage ou autres travaux;
- Le soumissionnaire devra posséder un permis d'exploitation;
- Les matériaux 0-3/4 devront être conformes aux cahiers des charges et devis généraux du Ministère des Transports;
- ***Une analyse granulométrique sera effectuée par la municipalité, mais payée par le soumissionnaire;***
- Le soumissionnaire devra respecter les normes permises de la circulation lourde;
- Le début des travaux est prévu vers le 15 mai 2014;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 2 avril 2014 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

32-03-2014 **DEMANDE DE SOUMISSION – MACHINERIES LOURDES**

Sur la proposition de Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions pour obtenir des prix, au taux horaire, pour la location de la machinerie lourde pour effectuer divers travaux d'entretien sur notre réseau routier.

- Taux horaire pour pelle hydraulique, sa capacité, la largeur du godet, le nombre de verges cubes, l'âge de la machinerie;
- Taux horaire pour pelle avec marteau hydraulique;
- Taux horaire pour camion 10 roues;
- Début des travaux vers le 15 mai 2014;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 2 avril 2014 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

33-03-2014 **DEMANDE DE SOUMISSION - DÉBROUSSAILLAGE**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour les travaux de débroussaillage des abords de routes, sur la première moitié des fossés de notre territoire sur une distance d'environ 36,16 kilomètres:

- L'entrepreneur doit prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal pour inspection des rangs;
- Les travaux devront être exécutés en début du mois de juillet 2014;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 heures 30, le 2 avril 2014 au 235, rue St-Jacques à Sainte-Marguerite, G0S 2X0.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

RÉSULTATS DE LA VENTE DU TERRAIN/RANG ST-LOUIS

Le nouveau propriétaire du terrain de Martin Bélanger/Unicoop est le complexe Perreault de Sts-Anges qui l'a acquis au coût de 267 000$.

34-03-2014 **AVIS DE MOTION/REG. EMPRUNT TRAVAUX RANG ST-JEAN-BAPTISTE**

Émile Nadeau donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de rénovation du rang St-Jean-Baptiste.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

N° de résolution ou annotation

35-03-2014 **RUES BELLEVUE ET DU MERLE**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil accepte la proposition de WSP au coût de 750 $ pour la prise du débit en provenance de l'égout pluvial du secteur existant de la rue Bellevue. Cette tâche pourrait nous aider à évaluer le projet de la rue Bellevue et la partie privée de la rue du Merle près des immeubles à 6 logements.

36-03-2014 **DÉMOLITION D'AUTOMOBILES**

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil accepte pour la tenue de la Demolition fest les 23, 24 et 25 mai prochain, la demande de la commission des loisirs de Ste-Marguerite pour les services suivants :

- utilisation des stationnements du garage et de l'édifice municipal;
- la présence des premiers répondants et des pompiers;
- l'utilisation du terrain des loisirs et du chalet des loisirs;
- la salle municipale du vendredi 23 mai et samedi 24 mai pour loge des groupes
- appui dans la demande du permis d'alcool.

La municipalité ne peut cependant garantir la présence des premiers répondants, car en cas d'urgence sur le territoire de la municipalité, la commission des loisirs devra prendre les mesures nécessaires afin de remédier à l'absence de ceux-ci. *Il est demandé aux membres du comité de prévoir des poches d'absorbant afin de prévenir la contamination sur les terrains ciblés par les stationnements des voitures de démolition.*

DIVERS

- Fabrication de supports à transporter pour classer les bandes dans l'entrepôt. ***Mandat donné aux employés de la voirie***
- Proposition de remplacement de luminaires de sodium en DELL (subvention possible de 100 $/unité d'Hydro-Québec pour achat en lot de 10 unités qui doivent installés à la livraison)
- Modification résolution 22-02-2014/comptoir caserne avec un coût supplémentaire de 300 $ ***acceptée***

Période de questions
Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

37-03-2014 **CLÔTURE DE LA SESSION**
Sur la proposition de Hertel Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h30.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

LE 20 MARS 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce vingtième jour du mois de mars deux mil quatorze, à 19h00 à laquelle sont présents:

Le Maire:	Mme Adrienne Gagné	
Les conseillers :	M. Pierre Trudel	M. Hertel Vaillancourt
	M. Robert Normand	M. Guy Rhéaume
	Mme Brigitte Brochu	M. Emile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente
Séance convoquée par lettre et courriel le 17 mars 2014

Ordre du jour

- *Appui pour le projet *skate parc**
- *Plans révisés du rang St-Jean-Baptiste*
- *Construction d'un 4 logement annoncé dans le quartier Gagnon*

38-03-2014 **FONDS DU PACTE RURAL / MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES LOISIRS**

Sur la proposition de Pierre Trudel et résolu à l'unanimité :

-Que le Conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du fonds du pacte rural relativement au projet de modernisation de ses infrastructures de loisirs;

-Que la municipalité confirme sa participation financière à ce projet pour un montant de 9 068.83$;

-Que Mme Nicole Chabot, directrice générale ainsi que Yves Turgeon, coordonnateur des loisirs soient autorisés à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

Révision des plans du rang St-Jean-Baptiste
Les plans révisés du profil du rang St-Jean-Baptiste nous ont été acheminés par M. Olivier Bourque, ingénieur.

- Vérifier les résidents de ce rang qui sont ciblés par l'empierrement de fossés.

Construction d'un 4 logement // rue du Merle
Une demande nous est parvenue pour la construction d'un nouveau 4 logement dans la rue du Merle. Le zonage est adéquat mais il nous faut vérifier si la rue privée est toujours prévue dans ce secteur, ce qui pourrait changer la position de cette construction.

39-03-2014 **CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21h00.

Adrienne Gagné
Maire

Nicole Chabot
Directrice générale et Secr-très.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103